

VILLE DE CARCASSONNE

ARRETE

N°2026-AT-0469

**Arrêté n°2026-AT-0469
prorogeant l'arrêté n°2026-AT-0249**

Portant réglementation du stationnement et de la circulation

RUE DU 4 SEPTEMBRE

Le Maire de la Ville de Carcassonne, Chef-Lieu du Département de l'Aude ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

VU le Code de la route et notamment les articles R.411-8 et R.411-25, R.417-9, R.417-10, R.417-12

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment livre1, quatrième partie, signalisation de prescription, livre1, cinquième partie, signalisation d'indication, livre1, septième partie, marques sur chaussées - annexes et livre1, huitième partie, signalisation temporaire

VU l'Arrêté Municipal en date du 09 janvier 1968 modifié, visé par le Préfet en date du 2 février 1968, portant réglementation de police de circulation et de stationnement dans l'agglomération ;

VU l'Arrêté Municipal 2011-0831 en date du 26 avril 2011, portant charte des travaux et occupations situés dans l'emprise du domaine public ;

VU l'Arrêté Municipal 2023_AP_0032 en date du 11 Avril 2023 portant réglementation du stationnement et de la circulation sur le site de la Cité ;

VU l'Arrêté Municipal 2023-AP-0041 en date du 19 Avril 2023 portant réglementation des occupations du domaine public pour travaux dans la Bastide Saint Louis et ses abords ;

VU l'Arrêté Municipal 2026-0034 en date du 3 février 2026 portant répartition des charges aux Adjoints ;

VU l'Arrêté Municipal 2026-0060 en date du 23 février 2026 portant répartition des charges aux Conseillers Municipaux Délégués ;

VU la Délibération n°7 adoptée en Conseil Municipal en date du 21 avril 2011 portant Règlement de Voirie ;

VU l'autorisation de voirie n°2026-AV-0406 en date du 17/03/2026 ;

VU l'arrêté n°2026-AT-0249 en date du 10/02/2026

VU la demande de SCI ADAM JA IMMOBILIER, en date du 17/03/2026;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de permettre la fin des travaux;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

A compter du 20/03/2026, les dispositions de l'article 2, 3, 4, 5 de l'arrêté 2026-AT-0249 du 10/02/2026, sont prorogées jusqu'au 30/03/2026.

ARTICLE 2 :

Le 30/03/2026, la circulation des véhicules est interdite de 08h15 à 18h00 RUE DU 4 SEPTEMBRE, de la RUE ANTOINE ARMAGNAC jusqu'à la RUE JEAN BRINGER. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux.

ARTICLE 3 :

La Directrice Générale des Services, le Directeur Général des Services Techniques, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, la Direction de la Tranquillité Publique, la Direction de la Réglementation et Citoyenneté et les Services de la Communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Cet arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la Ville.

Fait à Carcassonne, à l'Hôtel de Ville, le 17 mars
2026
Conseiller Municipal Délégué


Claude ZORZETTO

CERTIFIE EXECUTOIRE

Notifié le :

20 MARS 2026

Conformément à l'article R421-1 du code de la Justice Administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de sa publication.

Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : (regies@mairie-carcassonne.fr)

Mairie de CARCASSONNE

32, rue Aimé Ramond - 11835 CARCASSONNE CEDEX 9

Direction de la Réglementation et Citoyenneté

Service Domaine Public Commercial

Tel : 04 68 77 70 14 / 04 68 77 70 11

regies@mairie-carcassonne.fr

Diffusion:

- Monsieur Frédéric COUZINIE (CARCASSONNE AGGLO)
- Monsieur Thomas SIRVEN (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- Monsieur Luc MESTRE (CARCASSONNE AGGLO)
- REGULATION.RTCA (CARCASSONNE AGGLO)
- Madame Nathalie TIQUET (RTCA)
- REGULATEUR (CARCASSONNE AGGLO)
- Monsieur Julien MARTIN (CARCASSONNE AGGLO)
- Monsieur Jean-François CARRASCO (CARCASSONNE AGGLO)
- Monsieur Didier JOHAN (CARCASSONNE AGGLO)
- Madame Marie-Claire GAUTHIER (CARCASSONNE AGGLO)
- Monsieur Eddy LAFORGE (CARCASSONNE AGGLO)
- Monsieur Thierry ALESSIO (CARCASSONNE AGGLO)
- POLICE MUNICIPALE (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- POLICE SIGNALISATION (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- Madame Hélène GUICHARD (POLICE NATIONALE)
- Madame Chantal EROLES (CCI)
- Monsieur Xavier LAGASSE (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- Les Agents des Services Techniques (SERVICES TECHNIQUES)
- Madame Isabelle VERGÉ (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- Madame Carine CASTOLA (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- Madame JULIE MAIA (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- Madame Stéphanie CAYLA (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- SECRÉTARIAT GENERAL DGST (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- POLICE CITE (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- Madame Soazik LABORDE (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- pm etatmajorm (Police Municipale)
- Monsieur Laurent SINDIC (POLICE NATIONALE)
- Madame Nathalie SALETTE-BOUDET (POLICE NATIONALE)
- BCCD (MAIRIE DE CARCASSONNE-)

- Monsieur Fabien BURGAT (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- Monsieur Eric POISOT (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- Monsieur Cédric LECOINTRE (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- Monsieur Sylvain MAGNE (MAIRIE DE CARCASSONNE-)
- Anaïs MALRIC (SCI ADAM JA IMMOBILIER)